

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20130214-2013_B067-DE
Date de télétransmission : 18/02/2013
Date de réception préfecture : 18/02/2013



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



communauté du
PAYS D'AIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 14 FEVRIER 2013
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2013_B067

OBJET : Politique culturelle - Subventions aux associations pour des opérations culturelles inférieures à 23 000€

Le 14 février 2013, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 8 février 2013, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS-MASINI Maryse, président - ALBERT Guy, vice-président, Jouques - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - BURLE Christian, vice-président, Peynier - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - CHARDON Robert, vice-président, Venelles - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren - FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaucueil - MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles - MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence - VILLEVIELLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(e)s avec pouvoir :

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau, donne pouvoir à SLISSA Monique - BENNOUR Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PIERRON Liliane - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à DELOCHE Gérard - PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SUSINI Jules - SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air, donne pouvoir à PERRIN Jean-Claude

Excusé(e)s :

BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - PELLENCE Roger, vice-président, Pertuis - PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance

Monsieur Jean BONFILLON donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 14 FEVRIER 2013

Rapporteur : Jean BONFILLON

Thématique : Politique Culturelle

Objet : Subvention aux associations pour des opérations culturelles inférieures à 23 000 €

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Par délibération n°2001-A101 du Conseil communautaire du 19 octobre 2001 la Communauté décidait de la création d'un fonds d'intervention permettant d'apporter des subventions à des opérations culturelles de portée intercommunale développées par les associations. Les subventions pour les opérations à l'initiative des associations présentées dans ce rapport sont inférieures à 23 000 € et ne nécessitent donc pas de conventions d'objectifs.

Le présent rapport concerne 49 dossiers pour un montant total de **259 690 €**.

Exposé des motifs :

Le fonds d'intervention à destination des associations intéresse uniquement les manifestations sur la base des critères validés par le Conseil de Communauté et rappelés ci-après :

- ❑ le montant du fonds est ajusté chaque année dans le cadre de l'élaboration du Budget Primitif.

- ❑ Les opérations sont en rapport avec la compétence communautaire et dépassent le strict cadre communal.
- ❑ La participation communautaire est limitée de la manière suivante :
 - ⇒ 30% maximum du budget de l'opération (hormis les opérations communautaires).
- ❑ L'instruction communautaire de la demande inclut la sollicitation de l'avis du Maire de la commune.
- ❑ Toutes les demandes de subvention qui vous sont présentées dans ce rapport ont reçu un avis favorable des Maires des communes concernées.

En outre, si le montant des dépenses varie à la hausse, la participation de la CPA n'est pas réévaluée. Si le montant des dépenses varie à la baisse, la participation de la CPA est recalculée au prorata des dépenses réelles justifiées sur le montant des dépenses prévisionnelles. (Délibération 2003-A312, du 12 Décembre 2003)

Il vous est donc aujourd'hui proposé, sur la base des tableaux ci-joints de procéder à l'attribution des subventions dans le cadre du fonds d'intervention à destination des associations.

Ces dossiers ont reçu un avis favorable de la Commission Culture du 23 janvier 2013.

N° GU	Nom Association	Commune	Manifestation	Dates Projet	Subvention N-1	Total Budget prévisionnel	Subvention sollicitée	subvention sollicitée ville	subvention obtenue MP13	Montant proposé	Convention d'objectifs
2013_00001	Association Aixoise des Amis du Théâtre Populaire	Meyreuil	De la Naissance du théâtre: Eschyle et la tragédie grecque	juin à Octobre 2013	19 800,00 €	66 000 €	20 000 €	6 000 €	15 000 €	19 800 €	non
2013_00024	Aguira	Lambesc	13ème festival international de guitare	30 juin au 6 juillet 2013	10 000 €	45 900 €	12 000 €	6 000 €		10 000 €	non
2013_00028	AC2N	Les Pennes Mirabeau	5ème édition de BBOY Contest	2013	3 200 €	37 500 €	5 000 €	15 000 €		3 200 €	non
2013_00035	Amis du Planetarium d'Aix en Provence APAP	Aix en Provence	Ateliers pédagogiques	Février, avril, août, octobre 2013	3 000 € (N-2)	8 500 €	5 000 €			2 550 €	non
2013_00054	Concours International de Danse	Aix en Provence	16ème concours international de danse	28-avr-13	3 500 €	23 800 €	4 500 €	4 900 €		3 500 €	non
2013_00051	200 RD 10	Vauvenargues	Parcours artistique	nov-13	5 700 €	19 000 €	5 700 €			5 700 €	non
2013_00041	L'Entrepôt	Venelles	5ème édition l'Entre 2	21 au 30 juin 2013	4 000 €	19 888 €	4 000 €			4 000 €	non
2013_00077	Rouss'Evasion	Rousset	Promouvoir les fêtes régionales St Nicolas	déc-13	3 000 €	3 720 €	500 €	1 000 €		500 €	non
2013_00078	Rouss'Evasion	Rousset	Partenariat avec le GTP et le TJP	2013		5 300 €	1 500 €	1 000 €		1 500 €	non

N° GU	Nom Association	Commune	Manifestation	Dates Projet	Subvention N-1	Total Budget prévisionnel	Subvention sollicitée	subvention sollicitée ville	subvention obtenue MP13	Montant proposé	Convention d'objectifs
2013_00075	La Marelle	Rousset	Festival du jeu	23 et 24 novembre 2013	3 700 €	15 200 €	4 000 €	7 000 €		3 700 €	non
2013_00068	Les Amis Sainte Victoire	Aix en Provence	Exposition "La montagne sainte victoire et son Prieuré" dans 10 communes du Pays d'Aix	01-janv-13	1 500 €	7 000 €	2 000 €			1 500 €	non
2013_00069	Prog Sud Organisation	Marseille	14ème édition du Festival Prog sud aux Pennes Mirabeau	8 au 11 mai 2013	8 000 €	46 800 €	9 000 €	2 000 €		8 000 €	non
2013_00103	Trait D'union	Peynier	7ème journée enfance les pirates	14-sept-13	1 700 €	7 450 €	2 750 €			1 700 €	non
2013_0091	Festival Côté cour Côté jardin	Aix en Provence	Programmation conviviencia	année 2013	3 000 €	36 450 €	6 000 €	3 000 €		3 000 €	non
2013_00100	Comité des fêtes de Saint Cannat	Saint Cannat	4ème édition Féminin Plurielle	15 et 16 mars 2013	1 500 €	6 350 €	1 500 €	1 500 €		1 500 €	non
2013_00210	Amis du Planetarium d'Aix en Provence APAP	Aix en Provence	Séances spéciales observations et conférences	année 2013	N-2: 3000 €	11 000 €	10 000 €			3 000 €	non
2013_00257	Histoires d'Aix et de Provence	Aix en Provence	Histoire d'Aix en spectacles	2013	2 400 €	16 855 €	4 000 €	5 000 €		2 400 €	non

N° GU	Nom Association	Commune	Manifestation	Dates Projet	Subvention N-1	Total Budget prévisionnel	Subvention sollicitée	subvention sollicitée ville	subvention obtenue MP13	Montant proposé	Convention d'objectifs
2013_00253	Amis des Arts	Les Pennes Mirabeau	Salon des Littératures de l'Imaginaire et salon du livre jeunesse	oct-13	8 500 €	29 466 €	8 500 €	14 766 €		8 500 €	non
2013_00265	Cabriès Jazz'n Groove	Cabriès	Festijazz'n groove	29-juin-13	6 000 €	86 000 €	7 000 €	7 000 €		6 000 €	non
2013_00261	Agence Artistik	Gardanne	7ème édition des Bacchanales de Saint-Cannat	19 et 20 juillet 2013	5 000 €	24 500 €	5 000 €	3 500 €		5 000 €	non
2013_00266	Présences / Théâtre Antoine Vitez	Marseille	10ème édition du Festival de Théâtre Amateur	Du 11 au 16 janvier 2013	5 000 €	32 252 €	5 000 €	8 173 €		5 000 €	non
2013_00131	Atelier Musical	Peynier	Festival de musique junior	Janvier à Juin et sept à nov 2013	5 000 €	71 300 €	10 000 €			5 000 €	non
2013_00118	Modes et Traditions	Trets	Organisation Marché en textiles anciens	Mars 2013	2000 € (3 dossiers)	1 850 €	550 €	50 €		550 €	non
2013_00119	Modes et Traditions	Trets	Conférence et ateliers couture ancienne	Février, mai, septembre, novembre 2013	2000 € (3 dossiers)	1 850 €	450 €	450 €		450 €	non
2013_00120	Modes et Traditions	Trets	promotion du costume	Année 2013	2000 € (3 dossiers)	4 300 €	1 000 €	1 000 €		1 000 €	non

N° GU	Nom Association	Commune	Manifestation	Dates Projet	Subvention N-1	Total Budget prévisionnel	Subvention sollicitée	subvention sollicitée ville	subvention obtenue MP13	Montant proposé	Convention d'objectifs
2013_00170	Patati et Patata	Fuveau	Festival Jeune Public des étoiles plein la malle	1er Juin 2013	3 000 €	18 780 €	4 000 €	1 500 €		3 000 €	non
2013_00268	Index	Rousset	Machinations poétiques	De Mars à octobre 2013	2 000 € pour 2 dossiers	8 741 €	2 500 €	2 700 €		2 000 €	non
2013_00187	Foyer Rural de Peynier	Peynier	Scènes de village	13 et 14 avril 2013	600 €	3 500 €	2 000 €			600 €	non
2013_00197	Country Roque Festival	La Roque d'Anthéron	15ème country roque festival	13 et 14 juillet 2013	10 000 €	58 450 €	14 000 €	10 000 €		10 000 €	non
2013_00296	Ensemble Vocal Pertuis Luberon	Pertuis	Création d'1 concert spirituel avec les grands Romantiques (Schubert, Mendelsohn, Liszt) dans églises de Pertuis, Jouques et La Roque d'Anthéron	Du 24 au 26 mai 2013	2 000 €	6 460 €	1 500 €	1 000 €		1 500 €	non
2013_00301	Cinéma Les Lumières	Vitrolles	Festival "Polar en lumières" - 4ème édition	Du 11 au 17 février 2013	17 000 €	62 000 €	20 000 €	10 000 €		17 000 €	non

N° GU	Nom Association	Commune	Manifestation	Dates Projet	Subvention N-1	Total Budget prévisionnel	Subvention sollicitée	subvention sollicitée ville	subvention obtenue MP13	Montant proposé	Convention d'objectifs
2013_00283	Voyons Voir	Aix en Provence	Programme "Peu à peu quoi qu'aussitôt" à Aix-en-Provence (Résidences d'artistes et expositions dans les jardins) dans le cadre de MP 13	2013	12 000 €	39 489 €	2 000 €	10 000 €	18 000 €	2 000 €	non
2013_00284	Voyons Voir	Aix-en-Provence	Programme "Peu à peu quoi qu'aussitôt" à St-Marc-Jaumegarde, Puyfoubier, Trets, Lambesc (Résidences d'artistes et expositions dans les jardins) dans le cadre de MP 13	2013	12 000 €	146 160 €	10 000 €	2 000 €	35 000 €	10 000 €	non
2013_00311	Li Reguignaire dou Luberon	Pertuis	13ème édition De Luberon à Venturi	avr-13	1 200 €	4 150 € (30%=1245 €)	1 250 €	1 100 €		1 200 €	non
2013_00372	Cie le Kafoutch	Simiane Collongue	Festival Tralalère	1er juin 2013	7 000 €	32 750 €	12 000 €	2 500 €		7 500 €	non

N° GU	Nom Association	Commune	Manifestation	Dates Projet	Subvention N-1	Total Budget prévisionnel	Subvention sollicitée	subvention sollicitée ville	subvention obtenue MP13	Montant proposé	Convention d'objectifs
2013_00365	Association Route Cézanne du Tholonet	Le Tholonet	Mémoire de la route Cézanne	2 juin et 19 octobre 2013	1 000 €	4 200 €	1 000 €	1 200 €		1 000 €	non
2013_00353	Les amis de la musique en Luberon	Mazan	Festival International de quatuors à la Roque d'Anthéron	15 août au 1er septembre 2013	9 000 €	100 480 €	9 500 €	10 000 €		8000 €	non
2013_00345	Vatos Locos Vidéo	Vitrolles	Vitrollywood 2013 (festival de parodies cinématographiques)	D'avril à septembre 2013	10 000 €	44 500 €	14 000 €	28 000 €		10 000 €	non
2013_00343	Aigo Vivo	Rousset	Rencontres des cultures du monde	29, 30, 31 mars et 1er avril 2013	6000 € (N-2)	17820 (30% = 5340)	6 000 €	4 000 €		5 340 €	non
2013_00335	Défense et conservation du patrimoine	Les Pennes Mirabeau	Fête des moissons	29-juin-13	1 500 €	7450 € (30% = 2235 €)	4 200 €	1 250 €		1 500 €	non
2013_00334	Eagles Stars	Vitrolles	8ème Eagles Stars Festival	28 et 29 septembre 2013	6 000 €	45 200 €	12 000 €	10 000 €		6 000 €	non
2013_00333	Les 3 muses	Vitrolles	Création et montage PAN	2013	5 000 €	30 000 €	6 000 €	20 000 €		5 000 €	non
2013_00337	Massilia Cosmopolitaine	Vitrolles	Cosmopoliti'scènes	18 au 21 juillet 2013	15 000 €	107 300 €	20 000 €	25 000 €		15 000 €	non
2013_00400	Comité des fêtes Peyrolles	Peyrolles	9ème grande foire médiévale du Roy René	20 et 21 avril 2013	20 000 €	86 400 €	21 000 €	12 000 €		20 000 €	non

N° GU	Nom Association	Commune	Manifestation	Dates Projet	Subvention N-1	Total Budget prévisionnel	Subvention sollicitée	subvention sollicitée ville	subvention obtenue MP13	Montant proposé	Convention d'objectifs
2013_00396	Café de ventabren	ventabren	Festival international d'orgues de barbarie	29 mai au 2 juin 2013	2 000 €	11 600 €	2 500 €	600 €		2 000 €	non
2013_00390	MJC Venelles	Venelles	Promotion et diffusion de chansons françaises	2013	15 000 €	53 000 €	16 000 €			15 000 €	non
2013_00379	ARTEUM	Chateauneuf le Rouge	Exposition "Le chez soi et l'ailleurs"	15-mai-13	9000 € pour toutes les expositions	39 500 €	4 000 €	4 350 €		4 000 €	non
2013_00380	ARTEUM	Chateauneuf le Rouge	Exposition "Papier et liberté"	sept-13	9000 € pour toutes les expositions	13 875 €	2 000 €	1 000 €		2 000 €	non
2013_00381	ARTEUM	Chateauneuf le Rouge	Exposition "Galerie Alain Paire: 19 ans de galerie"	nov-13	9000 € pour toutes les expositions	12 975 €	3 000 €	2 000 €		3 000 €	non

Total : 259 690 €

;

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales

VU la délibération n°2001_A101 du Conseil communautaire du 19 octobre 2001 décidant de la création d'un fonds d'intervention pour l'action culturelle ;

VU la délibération n°2009_A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 donnant délégation au Bureau d'approuver le versement de subventions n'excédant pas 150 000 € ;

VU l'avis de la Commission Culture en date du 23 janvier 2013 pour les opérations associatives

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** les subventions aux associations culturelles telles que présentées dans les tableaux ci-dessus pour un montant total de 259 690€ ;
- **DIRE QUE** les dépenses seront prélevées sur les crédits inscrits en section de fonctionnement du chapitre 33 nature 6574 et 65737

OBJET : Politique culturelle - Subventions aux associations pour des opérations culturelles inférieures à 23 000€

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



15 FEV. 2013